

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: 5

Artikel: Rapport de la région territoriale 1
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le rapport de la région territoriale 1 est organisé à tour de rôle dans l'un des 7 cantons dont la Grande Unité a la charge. En 2012, il s'est tenu à Interlaken. Toutes les photos © A+V.

Grandes unités

Rapport de la région territoriale 1

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Le vendredi 12 octobre, 450 personnes, dont 120 invités représentant les autorités politiques et les organisations feux bleus des cantons romands, se sont réunis à Interlaken pour le 9^e rapport de la région territoriale 1.

Sécurité en Suisse

Le président de la Conférence des directeurs cantonaux des départements de justice et police (CCDJP), évoque l'aggravation de la sécurité « objective » et « subjective » en Suisse. Les 16'000 officiers de police ne suffisent pas. Le conseiller d'Etat bernois Hans-Jürg Käser remarque le contraste entre la crédibilité de l'armée et de son entraînement –à l'image du bataillon d'infanterie 16 qu'il a visité à Bure- et l'incohérence décisionnelle du Conseil fédéral, qui fixe un plafond budgétaire du DDPS à 5 milliards avant les élections, et raccourcit celui-ci de près d'un cinquième moins d'un an plus tard.

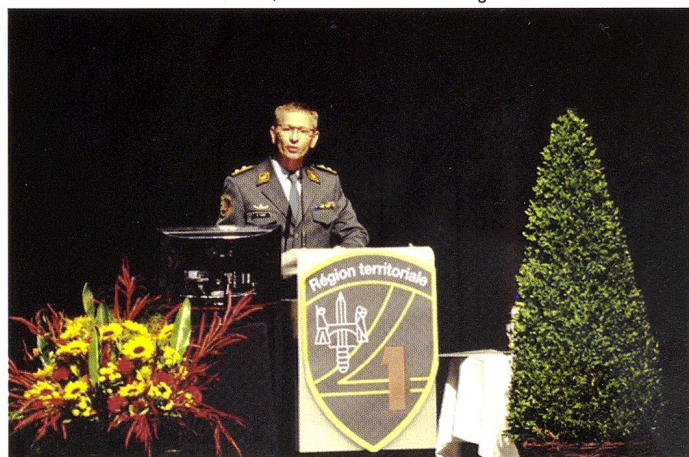
André Duvillard, qui a fait ses armes au CICR puis auprès de la police neuchâteloise, aujourd'hui délégué au Réseau national de sécurité (RNS CH). « Rien de

nouveau sous le soleil, puisque le premier réseau date de 1291. » Pas de retour à la « défense générale, » mais une coordination des moyens de sécurité à la suite du succès de l'Euro 08. Sa responsabilité s'étend sur quatre domaines : la prévention policière des menaces, la prévention et la maîtrise des risques et catastrophes naturelles, la défense conventionnelle. Sa structure est paritaire entre la Confédération et les cantons.

La RNS CH travaille aujourd'hui dans quatre directions : la stratégie en matière de risques cybernétiques, les exercices et les formations, les engagements subsidiaires de l'armée, ainsi que les mesures de prévention ABCN. Il sera ainsi possible de relancer de véritables exercices de sécurité à l'échelle nationale.

L'armée est un partenaire-clé de la sécurité, fournissant avec ses engagements d'appui au corps des gardes frontières (LITHOS) l'équivalent de 46 emplois à temps plan annuels, 20 autres dans le cadre de TIGER/FOX –la protection des avions commerciaux, enfin 109 équivalents plein temps dans le cadre AMBA CENTRO. Pour la sécurité intérieure, le retour de l'infanterie territoriale est bienvenu, ainsi que l'espoir de créer de nouveaux bataillons de police militaire, sans oublier la création de formations d'alarme, capables d'intervenir dans des délais très brefs.

Le divisionnaire Roland Favre, commandant de la région territoriale 1.



Efficacité

Le commandant des Forces terrestres, le commandant de Corps Dominique Andrey –ancien chef d'état-major de la région- remercie les états-majors et la troupe pour ses engagements au profit de la collectivité. La collaboration avec les autres responsables de sécurité locaux, cantonaux et fédéraux, au sein du Réseau national de sécurité, est l'élément crucial du succès et de la sécurité de la Suisse. A l'avenir, les tâches et les moyens des régions territoriales vont augmenter. Le besoin de protection des infrastructures critiques demande la mise à disposition de formations d'infanterie pour assumer ces tâches territoriales : surveiller, assister, protéger et,

au besoin, défendre. Les effectifs de l'armée devront être divisés par deux, à 100'000 hommes. La durée du service devra être adaptée, les formations pour les cadres allongées mais plus modulaires. Enfin, sur la question de l'initiative sur la suppression de l'obligation de servir – le cdt C Andrey a été chef du Personnel de l'armée – un autre système serait « sous-efficace et surcoûteux » en cas de professionnalisation. Un système basé uniquement sur le volontariat induit une volatilité insoluble au niveau du personnel ; le volontariat actuel – appliqué aux femmes – démontre les limites des vocations. La disponibilité et l'efficacité d'un système volontaire ou professionnel ne sont pas garantis, sans parler des salaires qui seraient alors indispensables pour susciter les vocations.

Bilan et objectifs

Le divisionnaire Roland Favre a rappelé ses efforts principaux : l'entraînement dans les formations, ainsi que la capacité à intervenir au profit des autorités. Les engagements au profit de tiers, avec 7'500 jours de service effectués en 2012, ont permis d'entraîner la coopération entre les instances militaires et civiles – à l'exemple de la compagnie d'infanterie 16/4 à Wengen/Adelboden, puis la compagnie inf mont 7/3 à Crans-Montana, à la FOAP G/sauvetage à Yverdon-les-Bains, au bataillon d'aide en cas de catastrophe 3 à Porrentruy pour une étape du Tour de France, enfin à plusieurs formations en service long lors de la course d'orientation de Lausanne. En 2013, plus de 15'000 jours seront effectués principalement au profit des Fêtes fédérales de gymnastique et de lutte.

Des engagements subsidiaires en cas de catastrophe ont eu lieu en octobre 2011 ont eu lieu dans la vallée de la Kander. Plus tard, les éboulements du Lötschental ont également justifié l'engagement de 990 jours/hommes, principalement issus du groupe d'artillerie 54. L'ER art 31-2 a également fourni des moyens de détection thermiques – les véhicules commandants de tir – pour la maîtrise des incendies de forêt en 2012 dans la région de Chamoson.

Les engagements subsidiaires de sûreté se sont concentrés sur les exercices AERO SUBITO, ainsi que les engagements JASON DUE puis ASSUR sur l'aéroport international de Genève. Il a ainsi été possible de contribuer efficacement à la tenue de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la conférence sur la Syrie. Un exercice MANPADS doit également tester l'extension du dispositif de sécurité de l'aéroport de Genève, afin d'empêcher le tir de missiles sol-air le long des axes d'approche des appareils.

Les objectifs du divisionnaire Favre sont les suivants : garantir la capacité à l'engagement, garantir la conduite des engagements subsidiaires, assurer l'aide en cas de catastrophe, poursuivre les entraînements dans les cadres aéroportuaires – dès aujourd'hui également à Belp Le bataillon acc 34 sera engagé au profit du canton du Valais. Le bataillon acc 1 sera entraîné à Genève au mois de mai, avec notamment l'exercice INTER 13 (20-24.05.2013) testant l'interopérabilité franco-suisse. Le bataillon d'infanterie de montagne 30 sera engagé



Les étendards de la région territoriale 1, à Interlaken le 12 octobre 2012.

à Belp. Les sept états-majors cantonaux de liaison territoriaux seront exercés dans la seconde moitié de 2013. Le bataillon d'aide au commandement 21 servira au Grison. Et le bat acc 34, à la fin de l'année, sera certifié par la FOAP G/sauv à Bremgarten; il recevra également le système de commandement FIS HEER.

A+V

Mutations à la région ter 1

A la région territoriale 1, le col EMG Jean-Michel Landert passe le témoin au col EMG Samuel Crettol et devient le nouveau remplaçant du div Favre. Le maj EMG Sébastien Rouge succède au lieutenant-colonel EMG Christophe Lehmann à la tête du bataillon d'aide au commandement 21. Le bataillon d'aide en cas de catastrophe 1 passe des mains du lt col Cédric Dubuis à celles du maj EMG Louis-Henri Delarageaz. Le bataillon acc 13, de réserve, passe du lt col Hans Guggisberg au lt col Dubuis.

Le div Favre accueille la délégation française et la délégation genevoise.



Le conseiller d'Etat Hans-Jürg Käser, président du CCDJP.



Le col André Duvillard présente le Réseau national de sécurité (RNS CH).



A gauche : Le col EMG Jean-Michel Landert, ancien chef d'état-major et nouveau commandant remplaçant de la région ter 1.



Les invités d'honneur du rapport de la région territoriale 1.

